



REJOINDRE LES FARFADETS

Septembre 2015

Les Farfadets, c'est la proposition des Scouts et Guides de France faite aux enfants de 6-8 ans et à leurs parents ; ancrée dans la pédagogie du scoutisme, elle est basée sur le jeu et la vie dans la nature.

PROJET EDUCATIF

S'appuyant sur le projet éducatif des Scouts et Guides de France, les Farfadets proposent aux enfants de 6-8ans :

- de jouer et développer leurs aptitudes physiques, d'expérimenter leur autonomie dans leurs gestes quotidiens ;
- de découvrir le monde qui les entoure et de développer leur créativité ;
- d'apprendre à se connaître et à exprimer leurs émotions ;
- d'apprendre à partager, à exprimer leur avis et à prendre en compte celui des autres ;
- de développer leur autonomie par des choix et d'accepter des responsabilités ;
- de découvrir Jésus dans leur vie de tous les jours.

PLACE DES PARENTS

Proposition originale, le scoutisme est vécu par les enfants accompagnés de leurs parents. En prenant part à certaines activités en tant que parents-animateurs :

- ils accompagnent leur enfant et les enfants de l'unité dans leur développement et leur évolution ;
- ils encouragent des relations adultes-enfants positives ;
- ils confrontent entre parents leurs pratiques éducatives et les relisent ensemble.

Etre parent d'un Farfadet signifie assurer l'animation de l'unité avec les autres parents animateurs aidés et accompagnés par le Responsable Farfadet.

Etre parent d'un Farfadet, c'est partager la vie scout de son enfant, les Farfadets offrent un espace original de relations parent-enfants.

EN PRATIQUE

Pour les responsables légaux de l'enfant

Ils adhèrent à la proposition Farfadets en devenant Parent-animateur pour l'un des parents ou les deux (voir fiche « être Parent-animateur Farfadets »).

Ils versent une cotisation annuelle uniquement pour leur enfant ce qui permet de couvrir chacun (parents et enfant) par l'assurance des Scouts et Guides de France dans le cadre des activités Farfadets auxquelles les enfants participent et que les parents animent.

Pour les enfants

Avoir 6 ans révolus.

Tout enfant doit avoir 6 ans révolus pour pouvoir être adhérent et, de ce fait, participer à une activité Farfadets.

Cette **disposition légale est obligatoire** et s'explique par le fait que les Scouts et Guides de France n'ont pas les agréments nécessaires pour accueillir des enfants de moins de 6 ans.

ORGANISATION DE L'ANNEE

Pour les responsables légaux de l'enfant

Ils participent à :

- Environ une réunion par trimestre avec tous les parents, animée par le Responsable Farfadets pour planifier, organiser les rencontres et discuter entre adultes.
- L'animation de deux ou trois rencontres par an avec les enfants, selon un planning défini à l'avance.
- La participation à la préparation et/ou à l'animation de tout ou partie du camp d'été de 3 ou 4 jours.

Pour les enfants

Un accueil :

Les arrivées des Farfadets au sein de la ronde **se font en deux temps** pour à la fois respecter la contrainte réglementaire mais aussi permettre au groupe de se constituer et de fonctionner correctement en évitant d'accueillir des nouveaux tout au long de l'année.

- **En septembre**, on accueille les enfants nés entre janvier et août ayant 6 ans révolus.

- **En janvier**, on accueille les enfants nés entre septembre et décembre.

Des rencontres pendant l'année :

Toutes les 3 ou 4 semaines d'un après-midi ou une journée selon un planning défini, des activités avec la ronde ou le groupe.

Un camp d'été : 4 jours pour vivre ensemble un camp de scoutisme adapté aux 6-8 ans.